



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Note de cadrage PSF CLUBS

Demande de financement au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF)



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

Campagne 2024
(hors Corse et Nouvelle Calédonie)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Campagne 2024 : calendrier clubs



Mise à jour de vos données possible

Les demandes de subvention sont à effectuer sur la plateforme nationale

Le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



Club à multi affiliations

une seule demande de subvention pour une même action

⇒ choix d'affiliation à faire





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Critères et modalités pour faire une demande d'aide au titre du PSF

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Critères d'éligibilité CLUBS au PSF 2024

Les aides sont désormais réservées aux structures respectant les conditions suivantes :

- 100% des adhérents licenciés à la FFTRI
- toutes les épreuves enchaînées sous l'égide de la FFTRI



DÉCLARATION à transmettre à la ligue



OUI

Le dossier administratif de la structure sur LE COMPTE ASSO est-il complet et à jour ?

RIB, statuts, liste dirigeants, rapport d'activités, budget prévisionnel, comptes annuels approuvés, bilan financier, projet associatif

OUI

Critères non respectés

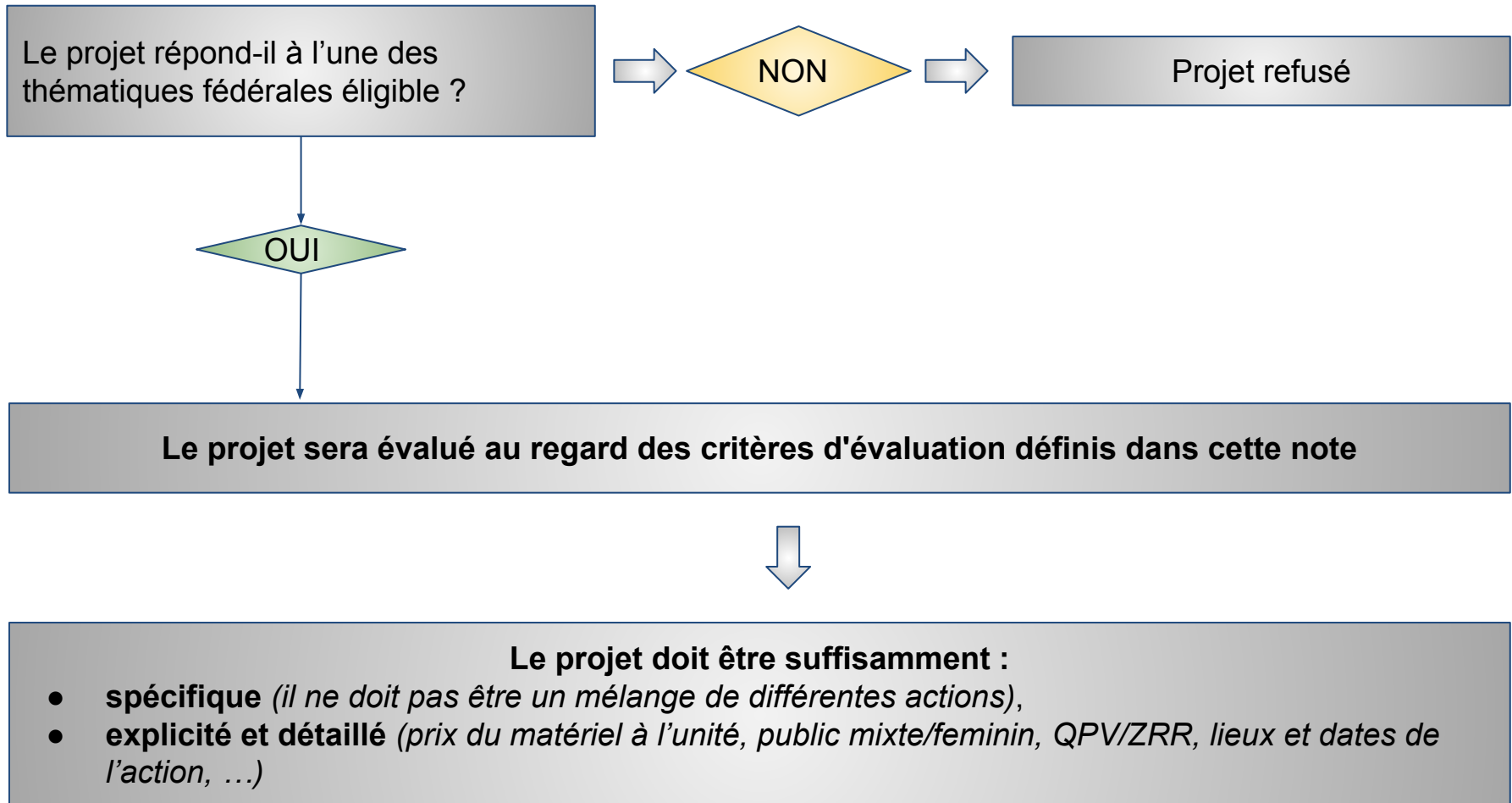
Dossier refusé

NON

Dossier refusé



Critères d'éligibilité des PROJETS du CLUB



Points de vigilance pour faire sa demande au PSF

Pour toutes les structures ayant fait des demandes en 2023 :
la saisie des COMPTES RENDUS FINANCIERS 2023 sera un atout pour l'instruction des demandes 2024

- **Rédiger ou mettre à jour** le projet club (à déposer sur compte ASSO)
- 1 seul DOSSIER sur Compte ASSO -> pour 1 ou plusieurs projets/actions
- Le projet doit correspondre à une action éligible (voir tableaux)

Le projet doit être suffisamment :

- **spécifique** : *il ne doit pas être un mélange de différentes actions*
- **explicité et détaillé** : *prix du matériel à l'unité, lieux et dates de l'action, ...*
- **ciblé** : *préciser le public cible demandé sur Compte ASSO, mixte/feminin, QPV/ZRR*



Modalités des demandes au PSF pour les CLUBS

Nombre de projets
listés dans cette note
pouvant être déposés

2
+ VACANCES JOP

Subvention **minimale**
pouvant être versée
par structure

1500€
Ce seuil est abaissé à 1 000 € pour les structures dont le siège social se situe [en zone de revitalisation rurale \(ZRR\)](#) ou dans une intercommunalité ayant signé [un contrat de relance et de transition écologique \(CRTE\)](#) rural ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR

Subvention **maximale**
pouvant être versée
par structure

8.000€
(hors aides VACANCES
JOP)

Taux maximum de
subventionnement

75% du coût prévisionnel de l'action
(dans la limite du montant maximal de subvention ci-dessus)

Obligation

Souscrire au **contrat d'engagement républicain** et cocher la case correspondante sur LE COMPTE ASSO

Exclusions

Le haut niveau, le matériel > 500€ HT l'unité, **location infrastructures sportives**





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Les actions / projets éligibles au PSF

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PSF : 2 actions possibles au choix pour les CLUBS, +1

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Ecole de triathlon ou de Raid	<p>Labellisation 2024-2025 d'une école de triathlon achat petit matériel, communication, formation d'encadrants, aide à la licence</p> <p>* écoles non labellisées en 2023 * encourager le dispositif PASS SPORT * 1 éducateur formé à minima * pas de location d'équipement sportif (lignes d'eau, stade)</p> <p>EXCLUSION : écoles de Raid, <u>appel à projet</u> <u>spécifique</u></p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés Nombre d'éducateurs formés Nombre de Pass Sport attribués</p>
		<p>Partenariat des écoles de triathlon et de raid avec l'enseignement scolaire : fédérations sportives scolaires ou universitaires, collectivités (écoles primaires), collèges, lycées, enseignement supérieur (création de sections sportives,..) prestations (hors temps de travail professeur EPS)</p> <p>* attention aux doublons : aides ANS des fédérations scolaires/universitaires, autre financement 2h sport collège * exclusion : pratique sur le temps scolaire et hors sections sportives scolaires * exclusion : vacances JOP</p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés Nombre de conventions signées</p>



PSF : 2 actions possibles au choix pour les CLUBS, +1 suite

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Organisation d'actions de découverte des disciplines enchaînées	Organisation d'une action de découverte des disciplines enchaînées à destination des femmes et des jeunes filles, notamment en QPV/ZRR	Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de femmes concernées
		Proposition de créneaux "famille"	Nombre de créneaux « famille » / semaine Nombre de familles concernées Ratio adultes / enfants
		Proposer une offre de pratique pour les personnes en situation de handicap * si l'offre de pratique est régulière, référencement obligatoire sur : https://www.handiguide.sports.gouv.fr * * Pour aide matériel lourd : voir ANS équipement	Nombre de personnes concernées Référencement obligatoire sur : HANDIGUIDE Inscription CLUBS INCLUSIFS
Promouvoir le sport santé	Organisation d'actions de promotion du Triathlon santé	Mise en place de l'opération "Bougez c'est l'été" au printemps ET/OU "Rentrée-Bougez" à la rentrée de septembre : lutte contre la sédentarité, remise en forme, accueil de nouveaux licenciés, public éloigné de la pratique * Inscription obligatoire sur les dispositifs " Bougez "	Inscription OBLIGATOIRE aux dispositifs " Bougez " Inscription des événements sur la Grande cause nationale Nombre de PASS BOUGEZ Nombre de licences générées



+ 1 action supplémentaire possible pour les CLUBS



Demande instruite par la fédération, sur le compte ASSO :

**pour les CLUBS, faire un dossier distinct avec le code :
FFTriathlon - France - Projet sportif fédéral - CODE 1605**

Thématique ANS	ITEM Compte ASSO	Actions éligibles citer le titre de l'action dans votre demande	Critères d'évaluation des actions
Développer la pratique	Animations vacances olympiques et paralympiques	<p>Animations vacances olympiques et paralympiques</p> <p>animations sportives proposées pendant les vacances de printemps et d'été en faveur des jeunes issus de territoires prioritaires</p> <p><i>Forfait 300€ demie-journée Minimum 5 ½ journées 20 à 25 enfants accueillis minimum</i></p> <ul style="list-style-type: none">→ préciser les activités proposées : séjour, sorties, SRAV, sport et culture, TIR...→ préciser nombre de ½ journées, âge/genre/nombre de jeunes accueillis, territoires identifiés (quartiers, ZRR, "500 villes")→ appliquer une tarification accessible→ garantir l'inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique des JOP <p>* Les clubs s'étant déjà positionnés seront instruits prioritairement</p>	Nombre d'enfants concernés Nombre de demies-journées organisées Inscription <u>CLUB SPORTIF ENGAGE</u>



Le compte Asso : codes subvention (clubs)

Un **code spécifique de subvention** doit être renseigné en fonction de votre région d'appartenance.

Outre-mer

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	1606
FFTriathlon - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	1607
FFTriathlon - Bretagne - Projet sportif fédéral	1608
FFTriathlon - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	1609
FFTriathlon - Grand Est - Projet sportif fédéral	1610
FFTriathlon - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	1611
FFTriathlon - Île-de-France - Projet sportif fédéral	1612
FFTriathlon - Normandie - Projet sportif fédéral	1613
FFTriathlon - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	1614
FFTriathlon - Occitanie - Projet sportif fédéral	1615
FFTriathlon - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral	1616
FFTriathlon - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral	1617
FFTriathlon - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	1618
FFTriathlon - Martinique - Projet sportif fédéral	1619
FFTriathlon - La Réunion - Projet sportif fédéral	1621



Le compte Asso : code subvention “national”

Code national à utiliser uniquement par :

- les **clubs** accession territoriale haut-niveau **demande PPF**
- les **clubs** pour **animations vacances JOP**

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - France - Projet sportif fédéral	1605

Contact : commissionans@fftri.com



Contact des référents ligues

Des référents ont été désignés pour chaque ligue afin de vous aider dans vos démarches de demandes de subvention. Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre référent ligue :

Métropole	LRTRI Auvergne-Rhône-Alpes	directeuraura@fftri.com
	LRTRI Bourgogne-Franche-Comté	emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr
	LRTRI Bretagne	traverspascal56@gmail.com
	LRTRI Centre-Val de Loire	ctl.triathlon.centre@gmail.com
	LRTRI Grand Est	maximehutteau@triathlongrandest.fr
	LRTRI Hauts-de-France	cyril.chambelland@triathlonhdf.fr
	LRTRI Île-de-France	yannick.petit@idftriathlon.com
	LRTRI Normandie	ligue1920@orange.fr
	LRTRI Nouvelle-Aquitaine	communication@triathlonlna.fr
	LRTRI Occitanie	t.amo@triathlonoccitanie.com
	LRTRI Pays de la Loire	admligue.paysdelaloire@gmail.com
Outre-mer	LRTRI Provence-Alpes-Côte d'Azur	vpauli@provençalpescotedazur.com
	LRTRI Guadeloupe	felix.dinane@wanadoo.fr
	LRTRI Martinique	lmartinique@fftri.com
	LRTRI Réunion	ctl.liguetriathlon974@gmail.com





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Pour les clubs aidés au PSF 2023 : *Obligation d'évaluation des actions financées par l'ANS*

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Obligatoire : évaluation des **actions 2023**

*Chaque association doit justifier l'utilisation des subventions obtenues en 2023 **avant le 30 juin 2024.***

- Le “compte rendu financier de subvention” (CRF) doit être obligatoirement renseigné en ligne via [Le Compte Asso](#)
- Le bilan de chaque action soutenue doit être renseigné (et non le bilan de l'association)



- Le report n'est plus possible sur l'année suivante.
- Le projet doit avoir débuté en 2023.
- Si une action soutenue n'a pas pu se réaliser, l'association devra reverser l'aide obtenue auprès de l'ANS.



Obligatoire : évaluation **des actions 2023**, suite



Téléversez impérativement les factures (achat matériel, prestation...) **et**

autres pièces justificatives (fiche de paie des intervenants salariés, photos du dispositif, coupures de presse...)

dans la rubrique

“LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES”

Vous ne pouvez charger ici qu’un seul document. Il est conseillé si vous souhaitez joindre plusieurs documents de les fusionner au sein d’un dossier .zip.

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Autre	Aucun document de ce type trouvé.				Déposez ce nouveau document.	

← PRÉCÉDENT

SUIVANT →





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Comment s'organise l'instruction des demandes ? *Du dépôt à la mise en paiement*

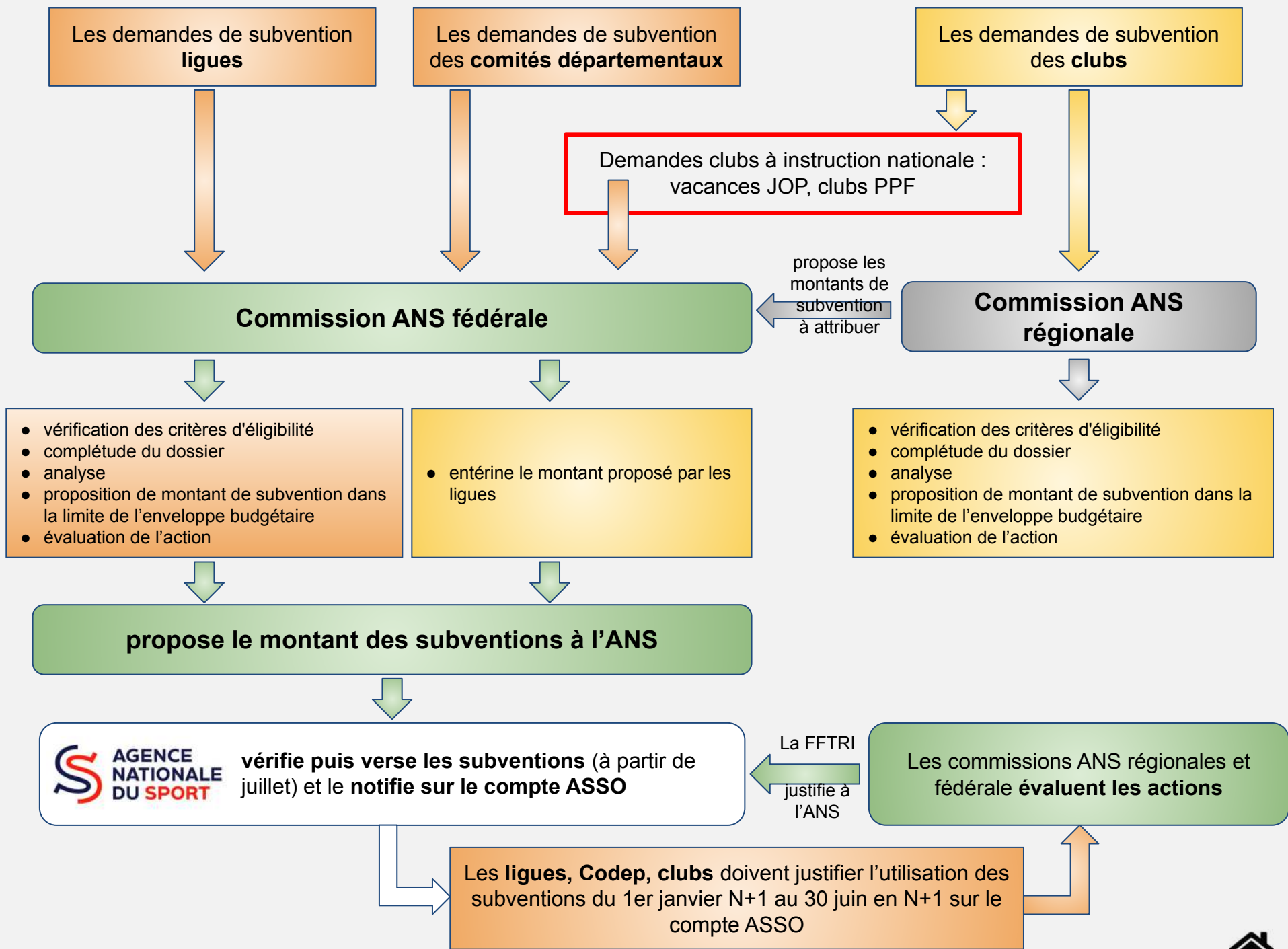
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Libre
Égalité
Fraternité*





Le PSF de la FFTRI : 567 300€

[2023 : 558 900€]

[2022 : 613 100 €]

		Clubs	Licenciés	Enveloppe clubs		Enveloppe Ligues / Comités Départementaux		Enveloppe max accession territoriale et agent de développement CoDep	
Métropole	AUVERGNE RHONE ALPES	115	7571	32 321 €		206 300 €		50 000 €	
	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	39	3142	12 223 €					
	BRETAGNE	58	3216	14 978 €					
	CENTRE VAL DE LOIRE	34	2161	9 386 €					
	GRAND EST	79	5119	22 023 €					
	HAUTS DE FRANCE	74	4805	20 651 €					
	ILE DE FRANCE	132	9349	38 546 €					
	NORMANDIE	47	2940	12 871 €					
	NOUVELLE AQUITAINE	100	5582	25 906 €					
	OCCITANIE	98	4278	22 769 €					
	PAYS DE LA LOIRE	63	4983	19 541 €					
PROVENCE ALPES COTE D AZUR	100	5208	25 085 €						
Outre Mer	GUADELOUPE	15	271	5 675 €	13 675 €	5 675 €	8 675 €	5 000 €	
	MARTINIQUE	5	100	2 350 €		2 350 €			
	REUNION	12	591	5 650 €		5 650 €			
TOTAL		971	59316	283 650 €		228 650 €		55 000 €	
567 300 €									





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Besoin d'aide ?

Les outils :

Fiches actions F.F.TRI.

Guides de l'ANS

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les outils / liens et contact utiles de la FFTRI

Professionnalisation	Professionnalisation	mcrouzat@fftri.com
Formation fédérale	Formation Fédérale - FFTRI Guide synthétique	nbillard@fftri.com
Formation professionnelle	Formation d'Etat - FFTRI Guide synthétique	jgarric@fftri.com
Savoir Rouler à Vélo	La Fédération Française de Triathlon partenaire du Plan "Savoir Rouler à Vélo" « SRAV Je déclare une intervention »	jserra@fftri.com
Ecoles Triathlon et Raid	Labels - Ecoles de Triathlon - FFTRI	jserra@fftri.com
Raid multisports	Raids - Fédération Française de Triathlon Appel à projet Raid 2024	cgrossoeuvre@fftri.com
Opérations "BOUGEZ"	Formulaire d'inscription 2024	akoduah@fftri.com
Lutte contre le dopage	Prévention dopage - Fédération Française de Triathlon Formation : La plateforme ADeL - Ressources	pfattori@fftri.com
Féminisation	Livret Mixité	ngarcia@fftri.com
Paratriathlon	Paratriathlon - FFTRI HandiGuide des Sports	akoduah@fftri.com
Santé	Santé bien-être et loisirs - Fédération Française de Triathlon	cgrossoeuvre@fftri.com



Les modes d'emploi et guides 2024 de l'ANS - Le Compte Asso

Le Compte Asso

[Créer un compte](#)

Le Compte Asso

[Joindre un document pour un dossier incomplet](#)

Le Compte Asso

[Compléter les informations administratives](#)

Le Compte Asso

[Déposer un compte rendu financier](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF FÉDÉRAL](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF TERRITORIAL HORS EMPLOI](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISSANCE AQUATIQUE](#)

Le Compte Asso

[FAIRE UNE DEMANDE EMPLOI](#)

[LISTE QPV](#)

[LISTE ZRR-CRTE](#)



Les outils et fiches actions de la FFTRI

Comment
formaliser un
projet
associatif ?

Comment
construire le
budget
prévisionnel
d'une action ?

Fiche action
J'APPRENDS
A
NAGER

Fiche action
AISANCE
AQUATIQUE

Fiche action
SRAV



Le projet fédéral



Les logos à télécharger

Pour une action subventionnée dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF),
joindre le logo de l'ANS dans les communications



[Télécharger le kit logo complet de l'Agence nationale du Sport pour le web et en versions vectorisées \(PC et Mac\) \(.zip\)](#)





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Les autres subventions à solliciter sur la part territoriale :

les Projets sportifs territoriaux (PST)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
Liberté
Égalité
Fraternité

Les aides à solliciter au titre du PST

Demandes à faire aux titres des Projets sportifs territoriaux PST

→ DRAJES/SDJES

- SRAV : stage jeunes
- Lutte contre les violences
- Aisance Aquatique / J'apprends à nager
- Professionnalisation
- Projet propre à la région

Campagne PST dans vos régions :

Les calendriers par région

[ICI](#)

Contacts référents emploi ANS

[ICI](#)

